

TRAVAUX D'EFFACEMENT DE LA PROTECTION DE BERGE DE BELLERIVE SUR L'ALLIER NOTE DE SYNTHÈSE

Maîtrise d'ouvrage : Cen Auvergne dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier

Localisation : communes de la Roche-Noire et Pérignat-ès-Allier (63), au niveau de l'écopôle du SEAT

Objectifs :

- restauration locale de la dynamique fluviale de l'Allier par effacement de 200 mètres de protection de berge
- reconquête d'une surface théorique d'espace de mobilité de 6 ha
- zone d'érosion potentielle à 20 ans après travaux évaluée de l'ordre de 2 ha

Etude de faisabilité et dossiers réglementaires réalisés par le Cen Auvergne en 2016

Protection de berge concernée : perré long de 249 mètres avec en pied de berge une risberme en enrochements longue de 320 mètres dont 80 dans le lit mineur. Protection édifiée en 1882 pour protéger le domaine du château de Bellerive aujourd'hui disparu.

Foncier : Domaine public fluvial de l'Allier et propriété des Sablières de Pérignat en cours de transfert au SEAT (autorisations accordées pour la réalisation des travaux par le Cen Auvergne)

Cadre réglementaire :

- Arrêté préfectoral du 23 août 2017 d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau
- Déclaration préalable de coupe en Espace Boisé Classé délivrée par le Maire de la Roche-Noire le 22/08/17

Travaux réalisés : Entreprise GUINTOLI, maîtrise d'œuvre Cen Auvergne

- Effacement de 200 mètres de protection (parties amont et aval de la protection non enlevées car ne faisant plus obstacle à la divagation de l'Allier)
- Déboisement sans dessouchage d'une surface de 1900 m² sur l'emprise du chantier (entreprise GUILLOT), bois broyé valorisé en plaquettes pour chaufferie collective
- Enlèvement de la protection depuis le sommet de berge par une pelle mécanique à chenilles de 25 Tonnes et une pelle de 29 Tonnes à bras long d'une capacité d'excavation de 12 m
- Environ 600 m³ de matériaux de la protection enlevés : enrochements stockés pour partie sur l'écopôle pour valorisation ultérieure, valorisés pour l'autre partie sur les travaux de restauration de la continuité écologique du seuil de l'A89 sur l'Allier, béton pris par le centre de traitement de Maya (VICAT)
- Berge laissée brute après enlèvement de la protection, chemin rétabli
- Sentier provisoire de contournement du chantier créé durant les travaux pour les piétons et VTT
- Durée du chantier 3,5 semaines en septembre 2017

Actions d'information : réunion publique à Pérignat-ès-Allier, articles sur bulletin et site Internet des communes de Pérignat et la Roche-Noire, animations auprès du Centre de loisirs de Pérignat avec la comcom de Billom Saint-Dier, animations de présentation des travaux pour les riverains.

Partenariats techniques : SEAT, communes de Pérignat-ès-Allier et la Roche-Noire, LPO Auvergne, VICAT

Suivi après travaux : suivi photographique, suivi local de l'érosion à partir de repères physiques en complément du suivi du lit moyen de l'Allier alluvial réalisé par le Cen au titre de la Cellule dynamique fluviale de l'Allier

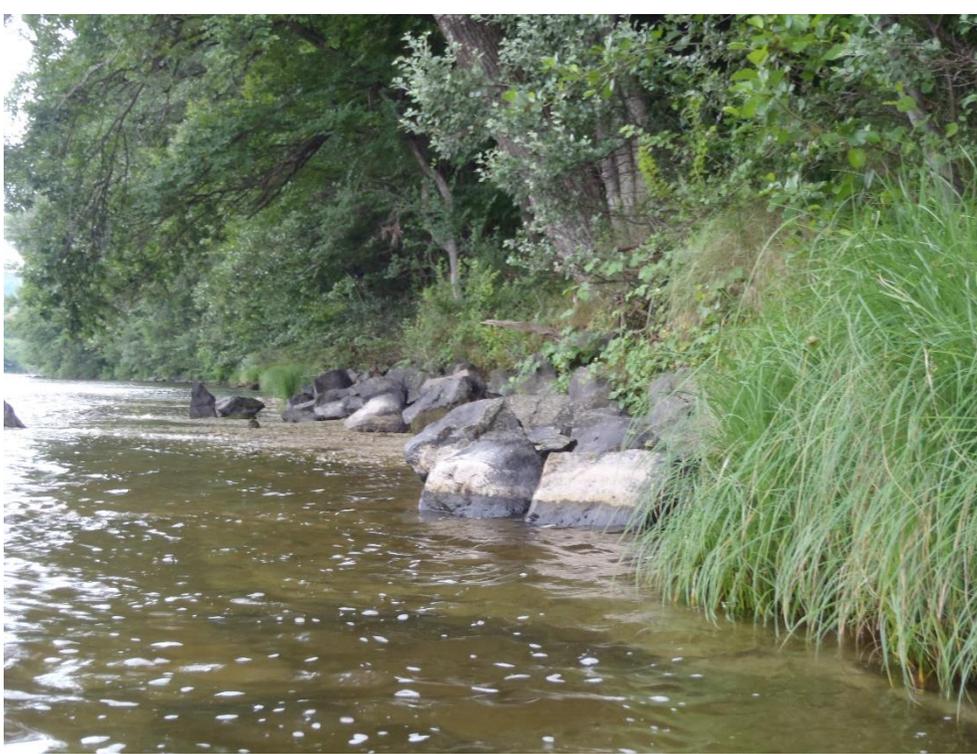
Coût total des travaux : 65 066 € TTC – coût de l'étude de faisabilité et du dossier réglementaire : 15 000 € TTC

Partenaires financiers des travaux de restauration dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



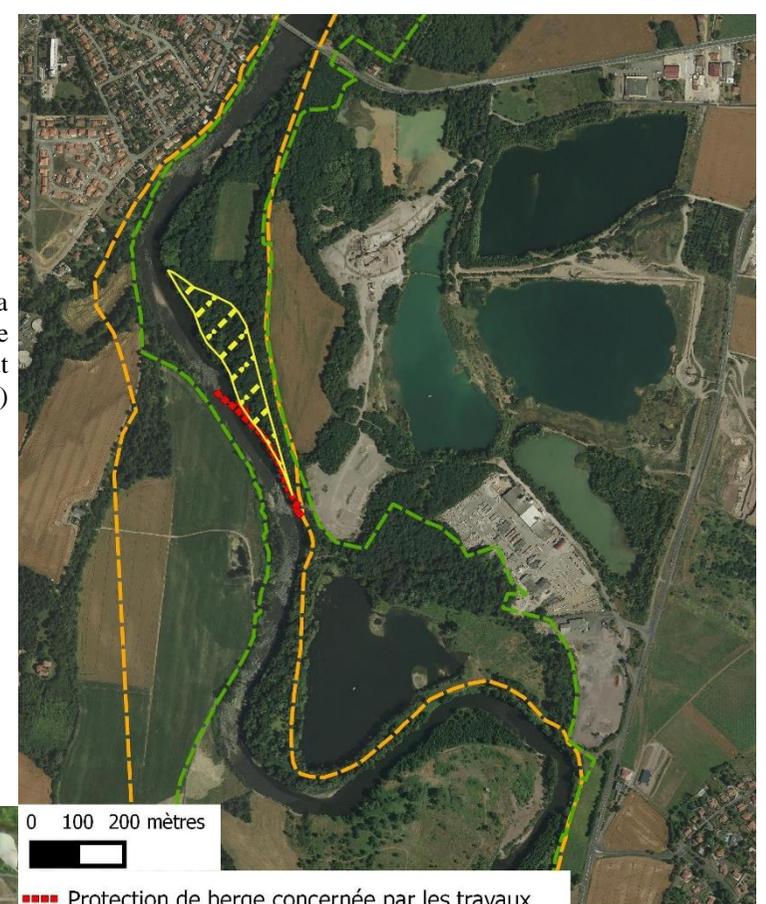


Protection avant travaux : risberme en enrochements



Protection avant travaux : partie aval avec enrochements dans le lit de l'Allier

Localisation de la protection de Bellerive (pont de Cournon en haut de la photo)



0 100 200 mètres



- Protection de berge concernée par les travaux
- Zone d'érosion potentielle à 20 ans après travaux
- Site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon
- Espace de mobilité optimal de l'Allier



Protection avant travaux : perré maçonné de 2 m de hauteur



Coupe des arbres



Protection de berge avec le perré, reposant sur la murette en béton non visible, et la risberme en enrochements en pied de berge.



Enlèvement de la protection de berge avec la pelle mécanique



Enlèvement des enrochements les plus éloignés avec la pelle à bras long



Matériaux entreposés avant reprise et évacuation



Enrochements retirés dans le lit mineur (sauf îlot au milieu maintenu)



Vue de la berge après travaux (sept. 2017)



Vue vers l'amont de la berge après travaux, avec chemin nivelé (sept. 2017)